

Résolutions Adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing tenue en date du 29/04/2021

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des circonstances sanitaires exceptionnelles actuelles, et dans le cadre du respect des règles strictes édictées par les autorités tunisiennes et notamment la décision du Gouvernement en date du 7/04/2021, approuve la tenue à distance de cette Assemblée par les moyens de communication audiovisuelle.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2020 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2020 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes , établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers :

1-Approuve les opérations réalisées au cours de l'exercice 2020 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque conclue en mars 2020 avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil conclu en date du 22 juin 2020 pour l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires en 2020 ainsi que l'avenant au contrat du plan d'affaires établi en date du 27 Août 2020 avec *ATTIJARI FINANCES* .

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2020 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

<u>Proposition Affectation du Résultat 2020</u>	
Résultat Net 2020	3 228 640
Report à Nouveau	4 100 197
Réserves spéciales de réinvestissement	2 500 000
Bénéfice disponible	4 828 837
<i>Distribution prévue (0,500DTdinar/ action)</i>	1 375 000
Dotations à un Fonds Social	250 000
Report à Nouveau	3 203 837

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le **28 Mai 2021**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2021 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2020 à 15 mille dinars nets.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale nomme les commissaires aux comptes suivants pour le mandat **2021-2023** :

Cabinet EY

Cabinet MAZARS

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2020</u>	31 Décembre <u>2019</u>
ACTIFS		
Caisses et avoirs auprès des banques	3 368 496	19 468 977
Créances sur la clientèle de Leasing	457 430 886	490 150 974
Acheteurs factorés	12 530 905	13 177 730
Portefeuille de placement	32 567 678	4 780 280
Portefeuille d'investissement	16 145 678	14 049 595
Valeurs immobilisées	4 176 985	4 360 448
Autres actifs	5 617 227	6 761 686
TOTAL DES ACTIFS	531 837 855	552 749 690
PASSIFS		
Concours bancaires	144 622	573
Dettes envers la clientèle	8 575 130	8 183 787
Comptes courants des adhérents	2 124 284	2 418 056
Emprunts et dettes rattachées	415 665 299	444 928 340
Fournisseurs et comptes rattachés	45 513 514	41 437 948
Autres passifs	6 042 140	3 695 264
TOTAL DES PASSIFS	478 064 989	500 663 968
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	27 500 000	27 500 000
Réserves	2 750 000	2 750 000
Primes d'émission	2 000 000	2 000 000
Réserves pour fonds social	319 029	235 525
Fonds capital risque	18 000 000	15 500 000
Résultats reportés	3 203 837	4 100 197
Total des capitaux propres	53 772 866	52 085 722
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	531 837 855	552 749 690

III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Prime	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 12 2019	27 500 000	2 750 000	2 000 000	13 500 000	35 525	2 845 307	3 454 890	52 085 722
Affectation approuvé par L'AGO du 29.06.2020		0		2 000 000	200 000	1 254 890	-3 454 890	0
Prélèvement sur fonds social					-166 496			-166 496
Résultat au 31 12 2020							3 228 640	3 228 640
Capitaux propres au 31 12 2020	27 500 000	2 750 000	2 000 000	15 500 000	69 029	4 100 197	3 228 640	55 147 866
Affectation par l'A.G.O du 29/04/2021				2 500 000	250 000	478 640	0	3 228 640
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020						1 375 000		-1 375 000
Prélèvement sur fonds social					-166 496			-166 496
Capitaux propres Après affectation	27 500 000	2 750 000	2 000 000	18 000 000	319 029	3 203 837	0	53 772 866